

Charte de la Maternité d'Ancenis

• **Soucieux d'humaniser la naissance**, nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour vous permettre d'accueillir votre enfant dans la sérénité et en toute sécurité.

Lors de votre **suivi de grossesse** (consultations, séances de préparation à la naissance, réunions d'information), vous pourrez exprimer vos désirs et recevrez les informations concernant la grossesse, l'accouchement, les besoins et les rythmes de votre bébé.

Nous nous engageons à ne diffuser **aucune publicité** (affiches, échantillons) qui pourrait influencer vos choix.

• **Attentifs à votre bien être**, nous vous accompagnerons dans **votre accouchement** en respectant votre physiologie. Vous pourrez donner naissance à votre bébé dans la position qui vous conviendra le mieux.

Votre nouveau-né pourra rester ensuite tout contre vous, peau à peau, aussi longtemps que vous le désirez. Vous pourrez aussi profiter de ce moment pour lui proposer une tétée au sein si vous le désirez. Afin de lui laisser le temps de s'adapter à son nouvel environnement, les soins sans urgence médicale seront réalisés ultérieurement.

• **L'allaitement maternel** apporte de nombreux bénéfices pour la santé des mères et des bébés. C'est pourquoi le personnel est formé pour vous informer et vous accompagner dans le respect des recommandations (6 mois d'allaitement exclusif puis poursuite de l'allaitement associé à la diversification alimentaire).

• **Le respect des rythmes** de votre nouveau-né est une priorité pour l'équipe et ce, quel que soit le choix d'alimentation. Nous vous guiderons dans la découverte de ses rythmes d'éveil et de sommeil. Vous repèrerez ainsi le moment propice pour le nourrir. Afin de sécuriser votre bébé, et de **favoriser vos liens**, il partagera votre chambre jour et nuit. Ses soins seront faits en votre **présence**. Votre conjoint sera bienvenu à tout moment.

• **Vous choisissez d'allaiter votre bébé:**

Nous vous guiderons dans la bonne mise en place de l'allaitement, en faisant téter votre bébé aussi souvent qu'il le souhaite et en vous assurant des tétés confortables et efficaces. Votre lait répondant à tous les besoins de votre enfant, il ne recevra que votre lait sauf indication* médicale.

L'utilisation de tétine ou de biberon est déconseillée car elle peut perturber le rythme des tétées et l'apprentissage de votre bébé.

En cas de transfert de votre bébé en service de néonatalogie, nous vous aiderons à mettre en place et à entretenir votre lactation afin que votre bébé puisse recevoir votre lait le plus rapidement possible.

Pour le suivi de votre allaitement, vous pourrez bénéficier de consultations d'allaitement spécialisées au sein du service après votre sortie.

• **Vous choisissez de nourrir autrement votre bébé:**

Nous vous fournirons toutes les informations nécessaires au bon déroulement de son alimentation, toujours dans le respect de ses besoins.

Lors de votre sortie, nous nous assurerons que vous avez tous les repères pour vous sentir sereins et autonomes.

Nous vous proposons une rencontre mensuelle afin de partager votre expérience avec d'autres parents, de poser vos questions et de bénéficier de conseils sur le portage. Nous vous donnerons les coordonnées des personnes à contacter en cas de besoin (PMI, sages-femmes libérales, psychologues, associations de soutien à l'allaitement, ...)

L'équipe de la maternité d'Ancenis



Version n°3 - Mai 2014